

Bienvenue à tous,
M le sous-préfet,
M le représentant du Conseil Départemental du Gard
Mmes et Mrs les élus
Mmes et mrs les représentants des associations et des sportifs qui ont animé cet événement.

Mmes et Mrs

c'est un plaisir de partager ce moment important pour la commune, pour le collège, pour les clubs sportifs, que représente l'inauguration de ce « nouveau gymnase rénové » du sol au plafond, et augmenté de production d'énergie renouvelable.

Je remercie Henri Lacroix qui s'est investi avec passion dans ce projet de réhabilitation et l'a suivi en s'appuyant sur ses compétences et son expérience de sportif et d'ancien professeur d'éducation physique, ce qui fut un plus indéniable pour tirer le meilleur parti du bâtiment d'origine.

Nous avons d'ailleurs décidé de nous exprimer à 2 voix dans un seul discours.

Pourquoi parler de Nouveau gymnase rénové ?

Il ne reste presque rien de l'ancien gymnase, nous n'avons pas gardé les fissures, nous n'avons pas gardé le bambou qui poussait à travers le pignon sud, nous n'avons pas gardé les fuites du toit, les trous dans les cloisons, les radiateurs dans la charpente, ni nous l'espérons les notes d'électricité. Restent les photos que nous laisserons défiler dans un diaporama dans la salle d'activité à l'étage.

Mais ... nous avons gardé le nom de Jean Louis Maurin, lui qui n'a cessé de pester après ce que nous évoquons aujourd'hui avec une fausse nostalgie. J'en profite pour remercier Line Maurin de sa présence parmi nous.

Durant ces travaux qui ont duré un peu plus d'un an, ont coûté 1000 000 € HT et ont été financés- et je les en remercie- par le département du Gard et par l'État, nous avons souvent entendu : » *Vu l'ampleur des travaux nécessaires est-ce qu'il n'aurait pas mieux valu en construire un neuf* ». Certains se hasardant même à dire que « *Cela aurait coûté moins cher !!!* ».

Et pourtant, NON, car au-delà des apparences...le gymnase étant situé en zone inondable, en aléa Fort du Plan de Prévention du Risque Inondations, et ayant déjà subi des inondations en 2002, aucun nouveau bâtiment n'aurait jamais été autorisé ...

Il est vrai que nous n'avons pas choisi la facilité : en zone inondable, enclavé au milieu de propriétés privés, à proximité du centre historique et ses 3 monuments classés, sur des terrains sensibles à l'alternance des sécheresses et des inondations.

En d'autres temps ou d'autres que nous aurions peut-être cherché à implanter le gymnase dans une zone dégagée à l'extérieur de la ville avec un grand parking et un accès bien large, des aménagements routiers importants qui gonflent la facture tout en diminuant les

surfaces perméables et /ou agricoles. Nous avons fait un autre choix, celui de construire à partir de l'existant, en proximité immédiate des usagers, au coeur d'Anduze.

Avec l'habitude nous finissons par ne plus voir la chance que nous avons de faire venir les collégiens à pied en 3 minutes, d'avoir une déambulation sereine des écoliers à travers le centre ancien, le tout sans avoir à mobiliser de transports collectifs.

Nous finissons par ne plus voir la chance que nous avons aussi, aux beaux jours, de pouvoir finir un entrainement à la terrasse d'un bistrot pour refaire le match du Week End.

La chance que nous avons encore de « pouvoir » pester contre les 3 minutes à pied qui nous séparent des vastes parkings situés derrière les jardins de la Filature.

Et puis le coût, pour y revenir Le prix d'un gymnase neuf, ce n'est pas 1 million, mais 2 à 3 Millions d'euros en dehors du foncier ... ce n'est pas tout à fait la même chose !!!

Pour la municipalité, Le gymnase s'inscrit dans un ensemble de réalisations qui résultent de nos engagements envers vous, et des principes qui guident notre action communale comme:

- L'amélioration progressive des bâtiments communaux et de l'espace public, leur adaptation au changement climatique et aux besoins de tous les âges.
- Et bien sûr aussi la priorité des services publics en général et du service public de l'éducation en particulier, le soutien aux associations, aux associations sportives en l'occurrence.

Concrètement, Après la remise aux normes de la crèche, la réparation du Mille club, la création du City stade, la transformation complète de la cour d'école, voici la deuxième vie du gymnase Jean Louis Maurin.

Autant de lieux qui permettent l'éducation, les loisirs, l'épanouissement de la jeunesse. C'est le sens de notre action en faveur des générations futures. Lorsqu'on cherche à favoriser l'éducation par la pratique sportive de tous sans exclusive, indépendamment des conditions sociales, des traditions familiales, des injonctions du moment ou des goûts personnels, on en vient inmanquablement à privilégier les équipements à destination du public scolaire. En effet c'est bien là et seulement là que se rencontre l'ensemble d'une classe d'âge.

Le gymnase Jean Louis Maurin, n'est pas qu'un gymnase. C'est aussi et surtout un outil au service de tous, un outil de travail, d'apprentissage, d'éducation, de rencontres, sportives, mais pas seulement, bref un outil d'émancipation.

Avec le temps, ici ce sont instaurés un réseau de relations, une organisation récurrente d'évènements, autant d'histoires qui expliquent l'attachement des usagers à ce lieu malgré son état d'alors.

Je pense l'ambiance survoltée des tournois de hand de l'AS, à l'atmosphère plus concentrée des rencontres de badminton, etc.. Chacun, ici, pourra y mettre les souvenirs qu'il veut.

Je n'en évoquerai qu'un : celle d'une salle de sport ravagée par une inondation dans laquelle s'affaire une armée de petites mains, élèves, parents d'élèves, sportifs, profs, inconnus munis de balais, pelles, raclettes et de brouettes. 3 jours plus tard, le 12 Septembre 2002

exactement, la salle était nettoyée, vidée de sa gangue de limon. Seuls les tapis séchant au dehors et les traces laissées au mur pouvaient témoigner ce qui s'était passé. La fresque située en face du notre parking rappelle l'évènement. Le graphiste auteur de cette fresque faisait partie des jeunes qui se sont acharnés à remettre tout en état.

A ce moment-là, sa réparation pouvait paraître possible, acceptée. SNEP Elle a été minimaliste Sa réfection totale, nous venons plus de vingt ans après de la terminer.

Aujourd'hui la commune est fière de remettre à la disposition des sportifs de tous âges et de toutes niveaux, une installation de proximité, forte de son histoire, moins vulnérable aux crues grâce à des batardeaux et qui est remise au niveau des meilleurs standards actuels en matière de confort, d'économie et de production d'énergie, et d'accessibilité à tous.

Nous avons voulu un bâtiment adapté au changement climatique, qui permette les économies d'énergie et amène plus de confort. Cela nous a amenés à faire le choix de l'isolation complète du bâtiment en rajoutant une production d'énergie renouvelable. Par le biais de la revente, elle nous permet de baisser la facture d'électricité de 22 000€ à presque rien. Nous le mesurerons plus exactement dans un an, puisque la vente a démarré il y a quelques semaines seulement.

Une des difficultés que nous avons eues et que nous aurons encore à traiter réside dans la diversité des propositions à assumer. Si le planning affiché à l'entrée laisse la part belle aux scolaires (collège et école primaire) par définition multi activité, l'occupation restante traduit bien la diversité des demandes.

Scolaires, associatifs, adultes, enfants, du handball au volley, du futsal au badminton, de l'athlétisme au roller et au tir à l'arc, il pouvait paraître utopique de s'adapter à ces besoins parfois contradictoires. Pourtant nous nous sommes attachés à le faire en excluant à priori, aucun, parfois en contraignant les pratiques, parfois en posant les conditions.

Nous avons l'humilité de penser que « Jeannot » Maurin avec qui nous avons souvent échangé sur le sens de l'éducation, de l'engagement sportif et associatif aurait validé la démarche et en aurait apprécié le résultat.

* Plan Prévention Risque Inondations.